ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS Liberté Égalité

Fraternité

SESSION 2025

INSCRIPTIONS CAPPEI



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE PAR LA VOIE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Références réglementaires :

- décret n°2020 -1634 du 21 décembre 2020
- arrêté du 21 décembre 2020 ;
- circulaire du 12 février 2021

Conditions d'inscription: être enseignant du 1er degré ou du 2nd degré (voir ci-dessous) depuis 5 ans <u>dont</u> 3 ans à temps complet ou 4 ans à au moins 50% dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Enseignement public : Enseignement privé (sous contrat) :

- titulaire, - maître contractuel,

- contractuel (contrat à durée indéterminée). - maître agréé.

- maître délégué (contrat à durée indéterminée).

Ouverture des inscriptions :

du mercredi 18 septembre 2024, à 12 heures (heure de Paris) au mercredi 16 octobre 2024, à 12 heures (heure de Paris)

Livret 1 ou dossier d'inscription pour candidat recevable, à adresser, au plus tard le mercredi 16 octobre 12 h :

Par courriel à : <u>ce.cappei@ac-orleans-tours.fr</u>

Objet: VAEP CAPPEI 2025 // Inscription (NOM Prénom)



- L'INSCRIPTION EST UN ACTE PERSONNEL, LES CANDIDATS PROCÈDENT EUX-MÊMES À LEUR INSCRIPTION.
- AUCUNE MODIFICATION D'INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE MERCREDI 16 OCTOBRE, 12H
- AUCUNE INSCRIPTION N'EST AUTOMATIQUE. SI VOTRE DOSSIER A ÉTÉ DECLARÉ RECEVABLE AU COURS DES 3
 DERNIÈRES ANNÉES, MERCI DE VOUS RÉFÉRER AU DOSSIER D'INSCRIPTION POUR CANDIDAT RECEVABLE POUR
 CONNAÎTRE LES DOCUMENTS À FOURNIR.